

FORMULAIRE D'ADHESION A LA CARTE CLUB JUNGLE KID

ADHESION A LA CARTE CLUB NOMINATIVE

CARTE NUMERO :

Prix de la carte : 29 € TTC

Mode de Paiement : _____

Date de souscription : _____

adhésion valable jusqu'au _____

Avantages de la Carte CLUB :

- . Tarif des entrées pendant toute la durée de l'adhésion au prix unique de 5 € TTC au lieu du tarif normal en vigueur à ce jour (prix de l'entrée normale à 9 € TTC au 1^{er} juin 2013),
- . Un cadeau offert par JUNGLE KID le jour de l'anniversaire à retirer dans la semaine du jour de l'anniversaire,
- . Des avantages privilégiés lors de l'organisation de l'anniversaire de votre enfant chez Jungle Kid,
- . Des offres promotionnelles et avantages tout au long de l'année par envoi de mail, sms, ou tout autre moyen de communication de JUNGLE KID.

Nom du Parent 1: _____

Nom du Parent 2 (si différent) : _____

Prénom(s) et âge de l'enfant adhérent : _____

Date d'anniversaire de l'enfant : _____

Adresse Complète : _____

Coordonnées téléphoniques (N°Portable) : _____

Mails valides (2 mails de préférence) : _____

Le souscripteur de la carte Club reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales au dos de cet imprimé et les acceptent.

Fait à Quetigny, le _____ en 1 exemplaire



CONDITIONS GENERALES D'ADHESION ET DE VENTE DE LA CARTE CLUB JUNGLE KID

PREAMBULE

Les présentes conditions générales s'appliquent entre la SARL JUNGLE KID au capital de 30 000.00 Euros, dont le siège social est situé 11 rue des Artisans 21 800 QUETIGNY, Immatriculée en France au RCS de DIJON sous le numéro B 752 622 910 ;

Et toute personne physique âgée de plus de 18 ans et ayant la capacité juridique de contracter souhaitant adhérer au Club Jungle Kid et profiter des Prix Club à titre non professionnel, ci-après dénommée «Adhérent»,

1- OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'adhésion au Club Jungle Kid proposé par Jungle Kid à l'Adhérent. Elles sont applicables à compter du **01/06/2013**.

2- ADHESION

L'adhésion au Club Jungle Kid se fait au siège social de l'entreprise.

L'adhésion au Club Jungle Kid donne lieu à la remise immédiate d'une carte d'adhérent dit « Carte Club », moyennant le paiement de 29 € TTC. La Carte Club doit comporter le nom, prénom, âge, date d'expiration et un numéro unique d'identification. En cas de non-respect de ces conditions, JUNGLE KID peut refuser d'appliquer les prix Club. L'adhésion au Club n'entraîne aucune autre obligation d'achat.

Le nouvel adhérent dispose d'un délai de 7 jours pour se faire rembourser son adhésion, et ce au siège social qui a réalisé la vente et créé l'adhésion. L'adhérent pourra se faire rembourser la différence entre le prix de la carte et le prix de l'entrée du jour de la souscription.

A l'expiration de ces délais de rétractation, l'adhésion au Club JUNGLE KID est définitive jusqu'au terme échu et non remboursable.

L'Adhérent communique obligatoirement au moment de l'adhésion une adresse email valide et un numéro de téléphone portable valide. JUNGLE KID ne sera pas tenue responsable de la non réception des communications électroniques (emails et sms). La Carte Club n'est ni une carte de paiement ni une carte de crédit. Elle est strictement personnelle et non cessible.

La carte Club pourra toutefois être présentée par le conjoint ou concubin du titulaire principal, qui pourra bénéficier des prix Club. Pour cela, les nom et prénom du conjoint ou concubin doivent également figurer sur la carte Club.

La Carte Club est valable un an à compter de sa date de création, enregistrée dans le système informatique JUNGLE KID et n'est pas reconduite tacitement à l'issue de ce délai.

En cas d'impossibilité de se rendre en magasin pour des raisons médicales, l'Adhérent aura la possibilité de demander une dérogation à JUNGLE KID sur présentation d'un justificatif médical, pour qu'une tierce personne puisse utiliser sa carte Club en son nom. La dérogation ne sera accordée qu'à une seule personne, pour une durée limitée correspondant au justificatif médical et au maximum à la durée de validité de la Carte Club. Cette dérogation ne sera valable que sur présentation par la tierce personne des justificatifs requis, à savoir : sa pièce d'identité, la carte Club de l'Adhérent, l'original du justificatif médical.

3- AVANTAGES CLUB

L'Adhérent bénéficie des avantages Prix Club sur présentation de sa carte de membre en caisse et après vérification de la correspondance entre la personne et la carte Club.

Le Prix Club est non cumulable avec les autres offres commerciales comme la carte de fidélité, la remise de 20 % pour « famille nombreuse » ou toute autre opération promotionnelle proposée à JUNGLE KID pour les clients non titulaires de la Carte Club.

4- MODIFICATIONS DES COORDONNEES DU TITULAIRE

L'Adhérent au Club JUNGLE KID informera JUNGLE KID de tout changement de coordonnées, en se connectant sur le site www.junglekid.fr. Dans le cas où les coordonnées seraient erronées ou encore ne seraient plus en fonction, sans que le titulaire ait communiqué à Jungle Kid de nouvelles coordonnées dans le délai de 30 jours, Jungle Kid ne sera plus en mesure de faire parvenir les éventuelles communications relatives au programme. Elle sera déliée de toute obligation à l'égard de l'Adhérent.

5- PERTE DE LA CARTE CLUB

En cas de perte de la Carte Club, Jungle Kid effectuera une recherche dans la base de données Jungle Kid pour identifier le client. S'il fait partie de cette base, après vérification de son identité (présentation obligatoire d'un document officiel), le magasin lui remettra une nouvelle Carte Club et peut facturer un cout pour renouvellement de la carte de 3 €. L'ancien numéro de carte sera désactivé et la date de validité de la carte ne sera pas modifiée.

6- FRAUDE ET ABUS

Sont considérés comme fraude ou tentative de fraude, le prêt, le partage de la Carte Club, l'achat groupé et l'achat pour le compte d'autrui au moyen de la Carte Club.

JUNGLE KID se réserve le droit d'annuler immédiatement et sans dédommagement l'adhésion au Club Jungle Kid et à ses avantages en cas de fraude ou de tentative de fraude de l'Adhérent en magasin ou d'utilisation inappropriée.

7- DONNEES PERSONNELLES

Toute donnée à caractère personnel est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi du 6 août 2004. A ce titre, l'Adhérent dispose du droit d'accéder et de faire rectifier ou supprimer les données le concernant traitées par Jungle Kid, ainsi que du droit de s'opposer au traitement de ces données à des fins de prospection commerciale directe Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives collectées à JUNGLE KID fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le numéro 1679691.

Le fait de donner un e-mail et/ou un numéro de téléphone portable lors d'un achat à JUNGLE KID inscrit automatiquement l'e-mail et/ou le numéro de téléphone portable dans le fichier clients JUNGLE KID comme opt in aux newsletters et sms Jungle Kid. L'Adhérent pourra se désabonner grâce au lien présent sur les newsletters ou en répondant STOP aux sms.